PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 12 juillet 2012 A 18 HEURES 30

1. Modification du tableau théorique des effectifs du personnel

Rapporteur : Madame DUMONTIER

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité :

- de créer un poste d'adjoint technique de 2°classe à temps non complet (416 h annuelles environ)
- d'augmenter le temps de travail d'un adjoint technique de 2° classe. Le temps hebdomadaire de travail de cet agent passe de 32.5 heures à 35 heures.
- de créer un poste d'adjoint technique de 2° classe pour les services techniques

2. Convention avec la fourrière automobile de Villelaure

Rapporteur : Monsieur AUBOIS

Le conseil municipal a autorisé, à l'unanimité Monsieur le Maire à signer une nouvelle convention pour la fourrière automobile avec la SOPROMAG - Quartier Vieux Près à VILLELAURE.

3. Décisions modificatives au budget primitif 2012

Rapporteur : Monsieur OLIVE

Les décisions modificatives au budget primitif 2012 de la commune ont été adoptées à l'unanimité :

	DEPENSES Article	**RECETTES Article**
Section de fonctionnement		
Chapitre 040 opérations d'ordre entre sections	20 336.20 €	
Chapitre 022 Dépenses imprévues	- 20 336.20 €	
Section d'investissement		
Chapitre 042 opérations d'ordre entre sections		20 336.20 €
Chapitre 020 – Dépenses imprévues	20 336.20 €	
Opération n° 50 – Ecole		
C/2313	35 000.00 €	
Chapitre 020 Dépenses imprévues	- 35 000.00 €	

4. Frais de déplacement des agents en formation auprès du CNFPT

Rapporteur : Madame DUMONTIER

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité de prendre en charge les frais de déplacement des agents en formation auprès du CNFPT, si aucun véhicule de service ne peut être mis à leur disposition.

5. Acquisitions et cessions terrains de voirie

Rapporteur : Monsieur le Maire

Chemin de la Roustidouire

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de régulariser le situation du chemin de la Roustidouire en cédant l'emprise de l'ancien chemin et en acquérant celle de la « nouvelle » voie.

Voie du lotissement La Royère

Le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire, à l'unanimité, à acquérir, à titre gratuit, les parcelles F n° 1372 et 1373, à classer cet immeuble dans le domaine public et l'a également autorisé à encaisser de la part des colotis la somme de 15 385 euros qui correspond à la rénovation de la voie.

Chemin du Plan

Le conseil municipal a autorisé, à l'unanimité, Monsieur le Maire, à acquérir à titre gratuit la parcelle cadastrée section G n° 1127 qui borde le chemin du Plan et en constitue son accotement. L'acte correspondant sera établi par Maître GRENIER, Notaire

Rue Amédée Ginies

Dans le cadre de l'aménagement de la rue Amédée Ginies et notamment de la collecte des eaux pluviales, le conseil municipal a autorisé à l'unanimité Monsieur le Maire à acquérir à titre gratuit la parcelle cadastrée section H n° 724 correspondant au fossé de cette voie.

Chemin du Long Mur

Dans le cadre de la régularisation de l'emprise du chemin du Long Mur, Monsieur le Maire a été autorisé à l'unanimité par el conseil municipal à acquérir gratuitement la partie de la parcelle cadastrée section B n° 1267 qui correspond à la voie.

6. Acquisitions canons et électrovannes pour l'arrosage du terrain de football Maurice GREFF

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le conseil municipal a autorisé à l'unanimité Monsieur le Maire à acquérir auprès de la commune de VOLX des canons NELSON et des électrovannes en fonte pour l'arrosage du terrain de football stabilisé Maurice GREFF, au prix de 700 € le lot.

7. Demandes de subvention projets d'investissement

Rapporteur : Monsieur le Maire

- **Aménagement du Quartier du Parc** :
  Dans le cadre de l'aménagement du Quartier du Parc, le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à solliciter l'aide du Conseil Régional PACA à hauteur de 450 000 euros pour la mise en œuvre de ce programme d'équipements et de logements à vocation sociale.
- **Rénovation des poteaux incendie**
  Dans le cadre de la rénovation d'une partie des poteaux d'incendie de la commune de la Tour d'Aigues, le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à solliciter l'aide du Conseil Général de Vaucluse et du Conseil Régional PACA au titre de la défense des massifs forestiers.
- **Projets d'investissement**
  Le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à solliciter l'aide des partenaires publics et privés pour la réalisation des investissements prévus au budget primitif 2012.

La séance a été levée à 20 h.